

Responsable d'antenne à Radio Saint Ferréol – radio associative

Date de mise en ligne : 16/12/2024

Date limite de l'offre : 01/01/2025

Intitulé du poste : Responsable d'antenne

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Département : Drôme (26)

Type de métier : Coordinateur.rice et animateur.rice d'émissions

Type de contrat : CDI

Temps de travail : 24h

Salaire mensuel brut : 1537 euros

Niveau de rémunération : Coefficient 165 - Convention RadioDiffusion

Description du poste : Ce poste a vocation à assurer le bon fonctionnement éditorial de l'antenne. Il est assuré en collaboration avec la personne responsable de la vie associative et des ateliers ainsi que la personne responsable technique. Les supérieur.e.s hiérarchiques directes sont les membres du bureau de Radio Saint Ferréol ainsi que la personne au poste de direction.

Présentation de la radio : Née dans la piraterie en 1982, Radio Saint Ferréol, bien que devenue officielle et associative en 1984, continue de rechercher des alternatives en dehors des sentiers battus. Depuis sa création, le cap n'a pas changé : un ancrage local, une voix pour tous et toutes et de la musique éclectique et choisie ! Aujourd'hui, Radio Saint Ferréol, c'est 3 salarié·es permanent·es, plusieurs intermittent·es, 60 bénévoles, 33 émissions, un studio et une radio mobile qui se balade dans les événements de la vallée et des valeurs fortes incarnées à l'antenne !

COORDONNER LES PROGRAMMES A L'ANTENNE

- Recueillir les projets d'émissions des bénévoles, les accompagner dans la préparation, la réalisation et la mise en ligne de leur émission
- Écouter les propositions d'émissions et valider leur intégration à la grille en concertation avec la commission éditoriale
- Écouter, filtrer et programmer les messages du répondeur de l'Agenda
- Créer du lien et des échanges d'émissions avec les autres radios
- Appuyer les bénévoles sur l'organisation d'événements radiophoniques ponctuels (hors grille régulière) au studio ou à l'extérieur,
- Organiser et coordonner des semaines, des journées ou des nuits thématiques

COORDONNER ET REALISER DES EMISSIONS DE LA REDACTION

- Accompagner les bénévoles dans la programmation et la réalisation d'émissions
- Coordonner les émissions de la rédaction avec les bénévoles et les intermittent.es
- Organiser et animer les conférences de rédaction
- Réaliser au moins 3 émissions (magazine ou interview) par mois
- S'assurer de la programmation des contenus sonores envoyés à la radio et sélectionnés avec une commission dédiée

ANIMER LES COMMISSIONS LIÉES A L'ANTENNE

- Coordonner et animer les commissions liées à l'antenne (Commission Éditoriale, Musique, La Collective, Les Ondes Buissonnières et Petites échappées)

COMMUNICATION EXTERIEURE

- Valoriser les programmes à l'antenne sur le site internet et les réseaux sociaux
- Communiquer sur la grille des programmes (papier et numérique)

SUIVI ADMINISTRATIF

- Appui administratif à la constitution du dossier FSER
- Rédiger des attestations de diffusion pour les autres radios et la SCAM et collecter les attestations de diffusion de nos émissions sur les autres radios
- Monter les dossiers SPRE et SACEM annuels

RH

- Accompagner un potentiel stagiaire ou service civique qui viendra en appui d'une partie de vos missions d'antenne

PROFIL RECHERCHÉ

- Expérience significative dans la production radiophonique
- Capacité à travailler en équipe et avec des bénévoles
- Capacité à accompagner d'éventuels stagiaires en soutien sur certaines missions
- Aisance relationnelle et bonnes compétences d'animation et de coordination
- Compétences rédactionnelles, maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, mails, agenda et documents partagés, classement informatique) et du montage sonore
- Appétence pour l'actualité et la fabrique de l'information

CANDIDATURE

Les candidatures devront comprendre un CV et une lettre de motivation.

Elles seront envoyées par mail à **recrutement@radiosaintfe.com** avant le **30 décembre à minuit**.

Les entretiens de recrutement sont prévus le mardi 7 et 8 janvier 2025 et la prise de poste le 16 janvier 2025.